
*Direction générale
de la mer et des transports*

**Note générale n° 2006-44 du 1^{er} août 2006
portant délégation de signature
NOR : *EQUT0611704N***

Vu le décret n° 59-157 du 7 janvier 1959 relatif à l'organisation des transports de voyageurs dans la région parisienne ;
Vu le décret n° 59-1091 du 23 septembre 1959 portant statut de la RATP ;
Vu le décret n° 89-410 du 20 juin 1989 relatif à l'organisation de la RATP ;
Vu la note générale n° 4714 du 3 mai 1990 relative à l'organisation générale de la RATP ;
Vu la délégation de pouvoirs consentie le 31 mars 2006 à la présidente-directrice générale de la RATP par le conseil d'administration de la RATP au titre de l'opération de refinancement portant sur les prêts 1 % logement ;
Vu le décret du 12 juillet 2006 nommant M. Mongin (Pierre), président-directeur général de la RATP,
Le président-directeur général de la RATP donne délégation à M. Le Duc (Alain), directeur financier du département contrôle de gestion et finances et, en cas d'absence ou d'empêchement de celui-ci, à M. Jarlier (Maurice), responsable de l'unité trésorerie et financements du département contrôle de gestion et finances ou à M. Queguiner (Dominique), adjoint au responsable de la même unité, à l'effet de signer en son nom les actes, documents et conventions relatifs à l'opération de refinancement portant sur les prêts 1 % logement.

*Le président-directeur
général,
P. Mongin*